cué par la dérivation du Strop et le barrage de Gentbrugge vers Anvers. Les eaux surabondantes de la Lys sont dirigées par les barrages du pont Saint-Georges et de Gentbrugge, et par le Bas-Escaut.

UN DON DU SOUVERAIN PONTIFE

Le nonce du Pape à Bruxelles a fait parvenir, au nom du Saint-Père, une somme de 30.000 francs.

LA SOUSCRIPTION NATIONALE EN FAVEUR DES INONDÉS

Entre autres souscriptions reçues vendredi, figure une subvention de 100.000 francs votée par le Conseil communal de Verviers.

LA SITUATION VENDREDI SOIR

La situation, vendredi soir, continuait à s'améliorer, sauf dans le bassin de l'Escaut où elle était toujours stationnaire. Plusieurs lignes du chemin de fer sont en ce moment frappées d'éboulements, notamment la ligne de Mons-Bruxelles où des travaux d'étayage sérieux et solides ont dû être exécutés immédiatement. Les trains subissent de grands retards. Il en est de même sur la ligne Courtrai-Turnhout-Roulers.

DANS LA RÉGION DE MONS

Nous avons signalé combien était grave la situation à Hensies où les eaux de la Haine se sont déversées et couvrent la plus grande partie de la localité. L'eau continue à arriver en grande quantité et la situation ne s'améliore pas.

Environ 300 hommes de la garnison de Mons sont occupés à réparer les digues de la Haine qui ont cédé et ont livré ainsi un passage plus facile aux eaux.

Le général Lekeu, commandant la province de Hainaut s'est rendu sur les lieux pour diriger les travaux de réparation.

Il n'y a plus de crainte, cependant, que les eaux atteignent le puits n° 2 des charbonnages dont elles étaient proches. Les dégâts sont importants mais on espère, actuellement, les avoir limités.

Dans les autres parties du Borinage, la situation normale se rétablit peu à peu à la fois. Les eaux se retirent lentement et les maisons qui furent inondées ont pu, presque toutes, être réintégrées.

A L'ETRANGER

LA TAMISE DÉBORDE A SON TOUR

Londres, 8 janvier. — Sous l'action des pluies continuelles, les eaux de la Tamise s'enflent rapidement et la vallée est entièrement submergée. On craint que les inondations deviennent désastreuses comme elles le furent en 1894. Les riverains ont, en plusieurs endroits, élu domicile à l'étage supérieur de leur habitation.

Un service de bateaux est organisé pour leur ravitaillement et leurs communications avec l'extérieur. Une villa, arrachée de ses fondations, a complètement disparu; on l'aperçut hier pour la dernière fois, à Chertsey, flottant sur la Tamise, sans dommage apparent, avec sa vérandah et ses rideaux.

Sur les routes inondées, les enfants pêchent à la ligne, et le service d'autobus de la banlieue ne peut plus fonctionner normalement.

Le mauvais temps, qui sévit dans toutes les villes anglaises, cause une grande inquiétude en raison principalement des entraves qu'il apporte aux travaux agricoles.

LA SOUSCRIPTION DU DOLLAR EN ITALIE

Rome, 8 janvier. — Les versements effectués à la Trésorerie de l'Etat indiquent que la souscription du dollar atteint la somme de 97.572.815 lires.

LES DETTES DE GUERRE

Le sénateur américain Borah se montre plus conciliant

Washington, 8 janvier. — Le sénateur Borah, après s'être montré le plus grand adversaire de la ratification des accords

LE SÉNATEUR BORAH

passés avec la Belgique et l'Italie au sujet des dettes, vient de faire volte-face. On a annoncé hier, en effet, que M. Borah est disposé à donner son appui à ces accords.

Dans ces conditions, leur ratification est assurée.

Au surplus, le Sénat a rejeté, hier, par 54 voix contre 16, la proposition de M. Reed, tendant à faire une enquête « sur la propagande étrangère aux Etats-Unis pour obtenir un règlement des dettes dues par l'Europe. »

LA DETTE DE L'ITALIE ENVERS L'ANGLETERRE

Milan, 8 janvier. — Les négociations anglo-italiennes relatives à la dette de guerre italienne, commenceront le 15 janvier.

LA MAHARANÉE DE GWALIOR

adresse un chèque de 100.000 fr. aux œuvres de bienfaisance françaises

Paris, 8 janvier. — Lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a fait parvenir à M. Briand une lettre contenant un chèque de 100.000 francs.

Contenant et contenu émanent de la maharanée de Gwalior, qui prie le Gouvernement français de répartir la somme entre les diverses œuvres de bienfaisance. Ce don généreux est fait à la France pour la remercier des attentions particulières dont fut l'objet, lors de sa mort, le maharadjah de Gwalior, décédé à Paris.

LES TRAITEMENTS des FONCTIONNAIRES

Les employés du Central télégraphique de Paris manifestent à nouveau

Paris, 8 janvier. — Le personnel du Central télégraphique, qui attend encore une solution à la question des salaires, posée depuis environ dix-huit mois, s'est livré à une manifestation, rappelant celle de septembre dernier. A midi, au moment du changement de brigade, le travail fut interrompu et, dans les locaux du Central, même jusque dans les escaliers, les agents tinrent une sorte de meeting improvisé, qui se prolongea jusqu'à 13 h. 40. Les télégraphistes qui prirent la parole s'élevèrent contre l'attitude de leurs militants qu'ils estiment être beaucoup trop patients. Ce fut en vain que ceux-ci tentèrent de s'expliquer. On ne leur laissa pas prononcer un seul mot et, par acclamations, le personnel du Central débarqua sa Commission d'études et la remplaça par un Comité provisoire composé de dix membres appartenant à tous les partis. Ce Comité a reçu mission d'agir en vue de faire obtenir immédiatement satisfaction aux postiers.

Ce matin, au Central télégraphique, rue de Grenelle, la reprise du service de 12 heures s'est effectuée sans incident. A la direction, on déclare d'ailleurs que la manifestation d'hier, qui a marqué le changement de brigade, s'est bornée à plusieurs cris poussés dans les escaliers par un certain nombre de meneurs. Dans tous les services, le personnel est à son poste et tout fonctionne normalement; néanmoins, la question des traitements fait l'objet de toutes les conversations.

Le « Cartel des fonctionnaires, des ouvriers et employés des services publics »

Une protestation contre la cherté de la vie

Paris, 8 janvier. — Afin de remédier à la situation de plus en plus désastreuse des fonctionnaires et des ouvriers et employés des services publics, un certain nombre d'organisations de toutes tendances de cette catégorie de travailleurs, ont formé un cartel dont le titre définitif est: *Cartel des fonctionnaires et de tous les ouvriers et employés des services publics.*

Une circulaire adressée aux syndicats de fonctionnaires et employés de services publics de Paris et de province, dit:

La situation des fonctionnaires et des travailleurs des services publics devient chaque jour plus misérable. De plus en plus, leur sort semble être soumis à toutes les fluctuations de la devise nationale, à la situation financière, à l'équilibre budgétaire, à l'appétit insatiable des mercantis de tous poils et de tout acabit. S'ils ne sont pas responsables de la cherté de vie, de la baisse du franc, de l'inflation, s'ils ne sont pas responsables, en un mot, de toute la situation financière actuelle, ils en sont du moins les premières victimes, leur traitement ou salaire n'étant pas variable et correspondant de moins en moins aux nécessités de l'existence.

Il importe que cela cesse et que cela cesse au plus tôt. Les fonctionnaires et travailleurs des services publics, irresponsables de la situation financière, ne doivent plus en être victimes.

Un condamné à mort s'échappe de la prison de Digne

Digne, 8 janvier. — Le nommé André Gautier, deux fois condamné à mort et dont la peine a été commuée tout récemment par le président de la République, vient de s'évader de la prison de Digne avec un autre détenu, nommé Camille Petit, dix-sept ans, qui subissait une peine de quatre mois de prison.

Toutes les brigades de gendarmerie sont alertées.

LE HAUT COMMANDEMENT DANS L'ARMÉE

Bien qu'il soit difficile d'anticiper, on peut, d'ores et déjà, pour l'année qui commence, prévoir les changements qui surviendront dans la section d'activité par le jeu normal de la limite d'âge.

Ces changements seront d'ailleurs importants. En effet, 69 généraux, dont 22 divisionnaires et 47 de brigade, normalement atteints par la limite d'âge, passeront cette année au cadre de réserve.

D'autre part, le Conseil supérieur de la guerre, dont la composition depuis quelques mois n'a pas changé, perdra, cette année, trois de ses membres: les généraux Duport, Debeney et Berthelot.

On sait que ce dernier a été maintenu dans le cadre actif jusqu'à l'âge de 65 ans. C'est dans le courant de 1926 — le 7 décembre — qu'il passera définitivement dans la section de réserve.

∴

Le haut commandement, lui aussi, subira des modifications marquantes. C'est ainsi que sept postes de commandant de corps d'armée deviendront vacants: 4e, 11e, 9e, 12e, 16e, commandement supérieur des troupes du Maroc et enfin division d'occupation de Tunisie, dont le titulaire a rang de commandant le corps d'armée.

D'autres postes de premier plan, notamment les directions de l'artillerie et de l'aéronautique au Ministère de la Guerre, changeront aussi de titulaires.

∴

En résumé, la section d'activité de l'état-major général de l'armée, au début de 1926, présente la situation suivante: 6 maréchaux de France, 3 généraux de division maintenus en activité sans limite d'âge; 1 général de division maintenu jusqu'à 65 ans; 116 généraux de division, dont 15 des troupes coloniales; 233 généraux de brigade, dont 29 des troupes coloniales.

C'est probablement la dernière fois que nous avons à enregistrer ces chiffres, la nouvelle organisation en perspective devant, en effet, se traduire par une diminution sensible dans les cadres.

Le procès de Mme Ve Saint-Saëns contre la légataire universelle du maître

Paris, 8 janvier. — La première chambre de la Cour, présidée par M. Dreyfus, a statué cet après-midi, sur l'appel que Mme Ve Saint-Saëns avait formé contre un jugement du tribunal civil de la Seine la déboutant de tous droits à la succession de son mari, dont elle vivait séparée depuis de nombreuses années.

La Cour confirme le jugement en ce qui concerne le rejet des prétentions de Mme Ve Saint-Saëns, réclamant en toute propriété la moitié des œuvres de son mari, mais elle infirme ce même jugement sur un autre point. Elle accorde, en effet, à la veuve de l'illustre compositeur l'usufruit général sur toutes les œuvres de celui-ci, cet usufruit résultant d'une clause figurant au contrat de mariage.

Me Daniel Bron avait plaidé pour Mme Saint-Saëns. Me Baudelot pour la légataire universelle du maître, Mme Mussy Verdié.

LES SOUVERAINS ESPAGNOLS AUX ETATS-UNIS

Londres, 8 janvier. — Le correspondant du « Times » télégraphie de New-York, 7 janvier, que l'ancien ambassadeur américain en Espagne, qui est arrivé à New-York, a annoncé qu'il est possible que le roi et la reine d'Espagne visitent l'année prochaine les Etats-Unis, à leur retour d'Amérique du Sud.

Un aventurier s'installe dans un château et mène vie joyeuse

MAIS IL EST ARRETE

Bayeux, 8 janvier. — Mme la marquise de Bricqueville, demeurant à Paris, rue Monsieur, et propriétaire de diverses propriétés en province, avait fait paraître au mois de mars dernier, des annonces en vue de louer un de ses châteaux, situé sur le territoire de Guéron, à quatre kilomètres de Bayeux. M. Verhaeghe, qui se disait directeur du service mobilier de la Compagnie Le Gresham, rue de la Victoire, à Paris, en demanda les conditions.

La marquise de Bricqueville s'étant rendue au siège de cette société, fut reçue dans le bureau du directeur, par M. Verhaeghe. Confiante, elle loua par acte sous seing privé, en date du 1er mars 1926, son château pour trois années. Le prix était fort modique, 100 francs par an. Mais le locataire s'engageait à faire de grosses réparations dont le château avait grand besoin, à y installer l'électricité, l'eau et le chauffage central.

M. Verhaeghe, qui paraissait âgé de 40 ans environ, avait les cheveux blonds, le teint coloré, et les moustaches coupées à l'américaine. Vêtu très élégamment, instruit et beau parleur, il devait inspirer confiance.

Une fois l'acte signé, la marquise apprit que Verhaeghe avait quitté Le Gresham en lui devant 8.000 francs. Elle conserva néanmoins sa confiance à son locataire, et fit dresser un inventaire du mobilier laissé au château, que M. Verhaeghe refusa d'ailleurs de signer.

Installé dans le château de la marquise, le locataire, se targuant de ses hautes relations, mena la grande vie, racontant aux Bayeusains qu'il avait acheté la propriété. Il s'offrit une auto de 45.000 francs, qu'il devait oublier de payer, puis entreprit des travaux. Electriciens, entrepreneurs, etc., ne virent jamais leurs factures acquittées.

Entre temps, M. Verhaeghe, en compagnie de sa femme et d'un ami, faisait des randonnées en auto à Cauterets, Trouville et de fréquents voyages à Paris.

Inquiète finalement, la marquise de Bricqueville appela le 10 novembre M. Verhaeghe devant le président du tribunal des référés de la Seine, pour dresser un nouvel inventaire d'ameublement et des dégradations. M. Verhaeghe fit appel de l'ordonnance et défendit à M. Leroy, architecte à Bayeux, commis comme expert, de procéder à l'inventaire. Celui-ci, qu'accompagnait la marquise, ne put pénétrer dans la propriété qu'avec l'assistance du maire de Guéron, d'un huissier et d'un serrurier. L'inventaire fut, hélas, facile à dresser. La plupart des objets de valeur garnissant le château avaient disparu, notamment un secrétaire en vieille laque de Chine, un secrétaire-commode Louis XVI, en bois de rose; un guéridon Louis XVI, des candélabres bronze argenté, deux tapisseries d'Aubusson. Meubles et tapisseries avaient été emballés et expédiés sur Paris, par M. Verhaeghe. Dans le parc, cinq arbres avaient été abattus et trois vendus 500 francs.

La marquise porta alors plainte en vol. Le Parquet de Bayeux lança un mandat d'arrêt contre M. Verhaeghe, qui fut arrêté mercredi à Paris, et transféré aussitôt à Bayeux.

Interrogé par M. Tardieu, juge d'instruction, M. Verhaeghe, qui fait l'objet de deux autres plaintes en abus de confiance, sollicita sa mise en liberté sous caution, mais cette faveur lui fut refusée et il a été écroué.

L'ACHAT DU PALAIS VIDONI SIÈGE DU FASCIO EN ITALIE

L'Italia relève que la souscription pour l'achat du palais historique Vidoni, devenu le siège central du fascio, a été couverte par trois cents banques et sociétés industriels.

LE CARDINAL CERRETTI A QUITTÉ PARIS

Paris, 8 janvier. — Le cardinal Ceretti, pro-nonce apostolique, a quitté Paris, aujourd'hui.

M. VIOLLETTE S'EST EMBARQUÉ A MARSEILLE A DESTINATION DE L'ALGERIE

Marseille, 8 janvier. — M. Maurice Violette, gouverneur général de l'Algérie est arrivé de Paris à 8 h. 45, accompagné de Mme Violette et de M. Frioux, chef de son Cabinet. Salué à l'arrivée par M. Delpini, Préfet, le gouverneur général s'est rendu à la préfecture, puis à bord du paquebot « Lamoricière », courrier d'Alger, qui lève l'ancre à midi.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

La Russie y sera-t-elle représentée?

Londres, 8 janvier. — On apprend de source officielle que le Gouvernement a des raisons de croire que la Russie n'acceptera pas l'invitation d'assister à la conférence préliminaire du désarmement.

Le Japon a néanmoins confiance que, dans l'intervalle qui s'écoulera entre la conférence préliminaire et la conférence proprement dite, la Russie se laissera persuader de participer à cette dernière. »

UN CHEVAL DE COURSE est tué d'un coup de fusil par un inconnu près de Nîmes

Nîmes, 8 janvier. — Au mas de Vendargues, route d'Arles, tout près de Nîmes, la jument « Margaret » appartenant à l'écurie de courses de M. Guin a été tuée d'un coup de fusil par un inconnu, qui est parvenu à prendre la fuite. On croit à une vengeance. « Margaret » avait été achetée 20.000 francs et avait, la saison dernière, gagné plusieurs épreuves régionales. Elle devait prendre part prochainement aux courses de Nice.

M. DURAFOUR, MINISTRE DU TRAVAIL, PRESIDE UNE REUNION CARTELLISTE A SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 8 janvier. — Le Comité directeur du Bloc républicain et socialiste de la Loire s'est réuni aujourd'hui, salle Jean-Jaurès, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Durafour, ministre du Travail.

M. Durafour, très acclamé, a examiné les problèmes qui se posent actuellement.

A la fin de la séance, un ordre du jour a été voté à l'unanimité, félicitant M. Durafour de l'œuvre accomplie par lui au ministère du Travail, et invitant tous les parlementaires à maintenir fermement le Cartel des gauches au gouvernement, au Parlement et dans le pays.

Lisez « les Annonces », et vous aurez la chance d'acheter quelques lots de terrain à votre prix, à vos conditions de paiement, dans le quartier de la ville où éventuellement vous désireriez vivre.

DERNIÈRE HEURE

L'affaire des faux billets

MM. Benoit et Vidal chargés de suivre l'enquête

Paris, 8 janvier. — A la suite de la conférence qui a réuni aujourd'hui, dans les bureaux de la Sûreté générale, les hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur et les magistrats qui viennent d'enquêter sur l'affaire des faux billets de banque français fabriqués en Hongrie, il a été décidé que MM. Benoit, commissaire divisionnaire à la direction des recherches, et Vidal, commissaire de police mobile, suivraient les progrès de l'enquête ouverte par les polices des pays intéressés et effectueraient tous les déplacements y afférents.

Le bilan des arrestations

A l'heure actuelle, le bilan des arrestations est le suivant:

M. Gerer, président de l'Institut de cartographie;

Le lieutenant Spannring, chef des services techniques de l'Institut;

M. Polnay, fils du ministre de la Justice;

M. Andréas Ander, fils de ministre également;

M. Szorczi, conseiller de gouvernement;

M. de Nadossy, ministre de la police;

Le prince de Windischgraetz, ami intime de l'archiduc Albert, candidat éventuel au trône de Hongrie.

Ajoutons à ces noms celui du député hongrois Frantz Ulain, l'un des chefs du parti nationaliste hongrois.

La nouvelle mission que va accomplir M. Benoit, de la Sûreté générale, laisse croire que cette liste s'allongera de quelques nouveaux noms.

25.000 billets auraient été tirés

Si l'on en croit les aveux de Géroé, il y aurait eu 25.000 billets tirés et un tiers des feuilles auraient été détruites comme défectueuses. Ces billets furent remis à vingt-cinq hommes de confiance du prince Windischgraetz.

Après le tirage, la machine fut entièrement démontée, partiellement détruite et vendue comme ferraille à une maison de Budapest.

Une mise en liberté

Pierre Polnay, arrêté hier à midi, a été mis en liberté à 5 heures du soir, parce qu'il a prouvé son innocence. Il n'a fait que prêter un coffre à Marsowszki et Jankovitch, sans être informé du but de leur voyage.

Des preuves nouvelles de la culpabilité du prince de Windischgraetz et du chef de la police Nadossy

Berlin, 8 janvier. — On mande de Budapest:

La police a arrêté hier soir, le frère du colonel Jenkowisteh, arrêté à La Haye.

Il était au courant des agissements du colonel et était son complice pour le transport du papier en Allemagne, pour la fabrication des faux billets.

L'inculpé Ander aurait fait des déclarations compromettantes pour le chef de la police M. Nadossy, qui aurait, d'après lui, donné des instructions pour la mise en circulation des billets.

Les interrogatoires qui ont eu lieu aujourd'hui ont donné des preuves nouvelles et décisives de la culpabilité du prince Windischgraetz et de M. Nadossy.

Les ultra-nationalistes allemands aidaient à l'achat du papier

La police détient des documents établissant que des ultra-nationalistes allemands prêtèrent leur concours pour l'achat du papier en Allemagne.

Deux banquiers parisiens arrêtés

Ils ont fait négocier 400.000 fr. de titres qu'ils détenaient en garantie d'un prêt

Paris, 8 janvier. — Il y a environ deux mois, un négociant M. X..., se présentait à la banque Zeyer et Cie, rue des Capucines, et remettait en garantie d'un prêt de 170.000 francs qui lui était consenti, des actions d'une valeur de 400.000 francs. Il retourna à la banque quelque temps après pour restituer l'argent prêté.

On lui déclara que ses actions avaient été données en report à un industriel de Metz, M. B...

Le directeur de la banque ajoute que l'industriel avait même vendu les titres et qu'il ne pouvait les lui représenter. M. X... porta plainte au Parquet. Une enquête est ouverte par M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires.

Cette enquête a établi que les actions avaient été vendues quelques jours après leur remise à la banque Zeyer, par deux coulissiers, sur l'ordre de M. Albert H..., administrateur de société, rue Taitbout. Celui-ci interrogé, a déclaré en toute bonne foi les avoir reçus de MM. Zeyer et Goot, respectivement directeur et administrateur de la banque, pour les négocier.

A la suite des perquisitions opérées chez MM. Fernand Zeyer et Danel Goot, ceux-ci ont été arrêtés dans la soirée.

L'activité des dissidents au Maroc

Rabat, 8 janvier. — Dans le groupement de Fez on signale une recrudescence de l'activité de l'ennemi dans le secteur de Tafrau.

Nos partisans de Bibane, Aoudour, Taounsept et des Ouled Ghezzane ont été harcelés par des dissidents.

Pour répondre à l'activité des dissidents sur le front, la deuxième division d'aviation a lancé cinq tonnes de bombes sur des rassemblements, en particulier dans la région de Targuist, dans le groupement de Taza.

LA QUESTION DE MOSSOUL

L'ambassadeur britannique va se rendre à Angora

Londres 8 janvier. — Sir Ronald Lindsay, ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople, doit partir prochainement pour Angora afin de discuter la question de Mossoul avec le Gouvernement turc.

UN INCIDENT ENTRE GREVISTES ET TRAVAILLEURS

Paris, 8 janvier. — Un groupe d'une cinquantaine de grévistes des Syndicats réformistes est survenu au Port de Biais, à Nanterre, pour empêcher le travail d'une trentaine de terrassiers employés sur la voie ferrée Paris-St-Germain.

Des coups de revolver ont été tirés par les grévistes, mais aucun travailleur n'a été atteint par les coups de feu. L'un d'eux, toutefois, a été blessé à la tête par un coup de barre de fer.

Le groupe des grévistes s'en enfui et le travail a ensuite repris.

Les inondations

A PARIS

Paris, 8 janvier. — **Quelques stations du Métropolitain** ont été inondées. Aux stations « Saint-Michel », « La Cité » et « Javel », l'eau tombe en cascades sur les quais et des bâches ont dû être tendues.

La circulation en sens unique a été établie sur les ponts des Saints-Pères et Royal pour éviter aux piles des ponts de trop lourdes charges. Le square du Vert-Galant disparaît maintenant complètement sous les eaux.

Sur la ligne du chemin de fer de Paris-Invalides, au pont Mirabeau, ligne interdite au trafic depuis hier matin, des ouvriers ont bâti des barrages de ciment armé entre les différentes stations.

Des pompes ont été mises en service à la station Pont Mirabeau, dont les quais se trouvent nettement au-dessous du niveau des eaux du fleuve.

Si la Seine atteint une cote supérieure d'environ cinquante centimètres à celle relevée aujourd'hui, le service des trains devra être interrompu entre les gares d'Orsay et d'Austerlitz.

LES AFFLUENTS DE LA SEINE SONT EN DÉCROISSANCE

Paris, 8 janvier. — Les affluents de la **Seine** en amont de Paris: le Loing, l'Yonne, la Marne, sont en décroissance. La Seine a atteint aujourd'hui son maximum à Melun; elle l'atteindra également demain matin à Paris aux environs de la côte de 6 m. 15 au pont d'Austerlitz.

L'**Oise** est étale à Creil.

L'**Aisne** baisse sur tout son cours.

La montée de la Basse-Seine va s'accentuer et semble devoir atteindre la côte de 3 m. 80 à l'échelle de Mantes vers le 10 ou 11 janvier.

EN BELGIQUE

Une bataille entre sinistrés à St-Gilles-Termonde

Termonde, 8 janvier. — A Saint-Gilles-Termonde, la gendarmerie a dû intervenir pour mettre fin à une bataille en règle qui a éclaté entre les sinistrés d'Audeghem et ceux de Delderelle. Ces derniers ont tenté de creuser les digues des affluents de la Dendre afin de faire affluer les eaux vers Saint-Gilles-Termonde. Au cours de la bataille, plusieurs villageois ont été blessés.

EN HOLLANDE

Un don du Pape

Amsterdam, 8 janvier. — Le Pape a envoyé une somme de 20.000 florins, pour secourir les sinistrés par les inondations.

Les mesures contre le pillage

Afin de prévenir le pillage, les autorités ont défendu l'usage de chaloupes et d'autres embarcations, depuis la tombée de la nuit dans les régions inondées, et ont permis à la maréchaussée de faire usage de leur fusil en cas de nécessité.

Une crainte sérieuse existe au sujet de la digue de la Meuse, près de Maasbommel, entre Bois-le-Duc et Nimègue, la digue étant déjà endommagée en quelques endroits.

Les habitants avec leur bétail cherchent des refuges à Bois-le-Duc et à Schilick.

La digue d'Ysel crève

Une dépêche de Zwolle aux journaux annonce que la digue d'Ysel près de Zalk (province D'Over-Ysel), a crevé ce matin. L'eau a envahi avec une grande violence le polder d'Olde, menaçant les villages de Wezep, Olbebrock, Elburg, Kamperween et autres.

GRAVES INONDATIONS AU MEXIQUE

Cinq cents morts. — Importants dégâts

Los of Angelès, 8 janvier. — On annonce des inondations désastreuses dans le voisinage de Santiago et d'Iquincla, dans la région de Nayarit (Mexique occidental). Le nombre des morts serait de cinq cents et les dégâts s'élèveraient à trois millions de pesos.

UN TREMBLEMENT DE TERRE EN ITALIE

Sienne, 8 janvier. — Un fort tremblement de terre s'est produit dans la région du Mont Amiata, La bourgade d'Abbadia San Salvatore a particulièrement souffert. Une centaine de maisons sont lézardées, il y a trois blessés. La population campe en plein air.

Les secousses continuent, quoique plus légères. Les autorités de Sienne ont envoyé des secours aux populations sinistrées.

La rentrée parlementaire

AU SENAT

Paris, 8 janvier. — La séance de rentrée du Sénat, qui aura lieu mardi 12 janvier, à 15 h., sera présidée par M. Paul Fleury, troisième doyen d'âge, MM. Gomot et Riotteau, premier et second doyens, en étant empêchés en raison de leur état de santé.

Il sera fort probablement procédé à la constitution du bureau définitif, le surlendemain, jeudi 14.

On ne croit pas, jusqu'à présent du moins, que M. de Selves ait un concurrent pour le fauteuil présidentiel.

Après la constitution du bureau définitif, le Sénat fixera la date à laquelle il sera procédé à la nomination des grandes commissions permanentes.

Quant au règlement de l'ordre du jour, il est à remarquer, qu'en attendant le dépôt du projet de budget pour 1926 et du projet d'assainissement financier, de nombreux projets sont encore soumis à l'examen des commissions sénatoriales, notamment le projet de loi portant ouverture et annulation de crédit sur l'exercice 1925, au titre du budget général et des budgets annexés (crédits pour la Syrie et le Maroc), voté par la Chambre le 30 décembre et renvoyé le lendemain à la Commission sénatoriale des finances.

Le rapport rédigé par M. Chauveau au nom de la commission de l'hygiène et des assurances sociales concernant le projet sur les assurances, a bien été distribué la veille de la clôture de la session, mais les commissions des finances et du commerce n'ont pas encore fait connaître leur avis. On ne croit pas que ce projet puisse venir utilement en discussion avant deux ou trois mois.

La manifestation du Central télégraphique de Paris

Une note du Conseil d'administration du Syndicat national des agents des P. T. T.

Paris, 8 janvier. — Le Conseil d'administration du Syndicat national des agents des P. T. T. communique une note dans laquelle, après avoir constaté que la manifestation du Central télégraphique de Paris témoigne de l'étendue du mécontentement qui règne au sujet des traitements dans le personnel des P. T. T., il rappelle les résultats déjà acquis et il fait appel à l'esprit de discipline syndicale des adhérents, déclarant qu'il n'hésitera pas à désavouer les mouvements qui, inspirés d'un tout autre souci que de faire triompher une juste revendication des traitements, ne tendraient qu'à servir des préoccupations politiques auxquelles il entend rester complètement étranger.

M. DE MONZIE

a fait de Paris à Versailles un voyage d'expérience sur une automotrice

Paris, 8 janvier. — M. de Monzie a fait aujourd'hui, sur le parcours de Paris à Versailles, un voyage d'expérience sur une automotrice à essence, voiture de petit modèle transformée.

Dix automotrices sont actuellement en service sur le réseau de l'Etat et ont donné les meilleurs résultats.

Le ministre a pu constater la bonne marche de la machine, qui serait économique à tous points de vue.

Le ministre estime que la généralisation de ce mode de traction pourrait procurer une économie de 250 millions sur l'ensemble des réseaux. Des essais d'ensemble seront faits prochainement sur tous les réseaux.

L'AFFAIRE DES RENARDS ARGENTÉS

Deux ordonnances de non-lieu

Paris, 8 janvier. — Dans l'affaire de la Société française d'élevage des renards argentés, le juge M. Genty a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de deux inculpés de la première heure, MM. Jean Vullier, ingénieur à Grenoble, et Georges Marchal, de Nancy, lequel avait placé des titres de la société dans le public.

LE PROCHAIN CONGRÈS SOCIALISTE (S.F.I.O.) A PARIS

Paris 8 janvier. — Le Congrès extraordinaire du parti socialiste S.F.I.O. aura lieu les 10 et 11 janvier 1926, rue Boyer, à Paris.

LE BANDIT DU PILAT CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ

Montbrison, 8 janvier. — La Cour d'assises de la Loire a condamné Gérin, le bandit du Pilat, aux travaux forcés à perpétuité.

Le procureur général Aubert avait demandé la peine de mort.

UN CAMBRIOLAGE chez Mme Fanny Robert dite comtesse de Tessaucourt, à Paris

Paris, 8 janvier. — L'appartement occupé rue de Constantinople par Mme Fanny Robert, dite comtesse de Tessaucourt, a été visité par des cambrioleurs qui ont fouillé tous les meubles. On ignore encore tout ce qui a pu être dérobé.

UN DERAILLEMENT DU METROPOLITAIN A MADRID

Une douzaine de blessés

Madrid, 8 janvier. — Cet après-midi, une rame du Métropolitain reliant Fuerta del Sol à la gare du Nord, a perdu ses freins. Les voitures ont déraillé. Une douzaine de voyageurs ont été blessés.

LE DRAME DE BRY-SUR-MARNE

Ce ne sont pas les assassins de l'encaisseur

Paris, 8 janvier. — Les trois individus arrêtés hier par le commissaire de police de l'Arsenal et un instant soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat du garçon de recettes d'un établissement de crédit parisien commis lundi soir à Bry-sur-Marne, ont été interrogés ce matin par les inspecteurs de la police judiciaire.

Diverses vérifications qui ont été faites hier soir et dans la matinée ont confirmé les magistrats dans leur opinion qu'il n'y a aucun rapport entre l'arrestation de ces trois cambrioleurs et l'attentat de Bry-sur-Marne.

COURTES DÉPÊCHES

— **M. Lloyd George,** venant d'Italie, a traversé Paris. Il s'est embarqué à la gare du Nord pour Boulogne.

— **M. Paul Henry-Gréard,** conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, officier de la Légion d'honneur, est mort subitement, dans sa 79e année, en son domicile, rue Guynemer, à Paris.

— **Un Conseil des Ministres** se tiendra mardi matin, à l'Elysée.

— **M. de Monzie,** ministre des Travaux publics, accompagné de M. Brault, directeur général des chemins de fer de l'Etat, et de plusieurs ingénieurs, a effectué le trajet Paris-St-Lazare-Versailles rive droite et retour, sur l'une des nouvelles automotrices à essence en service depuis quelque temps, aux fins d'expérience sur les lignes de l'Etat.

— **Les obsèques de M. Maunoury,** ancien député, frère du maréchal Maunoury, ont été célébrées, à Chartres, au milieu d'une foule considérable venue de tous les points du département.

— **M. Vivia,** directeur du Ministère de l'Air anglais, venant de Londres, est arrivé au Bourget.

— **Environ 150 ouvriers terrassiers** travaillant à la réfection d'une ligne de chemin de fer à Versailles, se sont mis en grève. Ces ouvriers gagnent 3 francs de l'heure et ils demandent une augmentation de 1 fr. 50 par heure.

— **M. Violette,** gouverneur général, est arrivé à Alger, à bord du « Lamoricière ».

— **Un congrès d'orthopédie dento-faciale** s'est ouvert à Marseille. Le professeur Imbert, de l'Ecole de Médecine de Marseille, a fait une conférence sur « la greffe osseuse ». Les travaux du congrès se poursuivront samedi.

— **Le cardinal anglais Gasquet,** à Rome, âgé de 80 ans, qui souffrait d'une sérieuse **bronchite** et dont l'état était très critique, va mieux. Le prélat a reçu la visite du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat.

— **Le duc d'Aosta** souffre d'une attaque de grippe qui l'empêchera d'assister aux obsèques de la reine douairière. Son état ne donne aucune inquiétude.

— **Le Morning Post** publie les détails des changements qui vont être opérés dans la flotte de l'Atlantique. Il en ressort que les forces de la Méditerranée vont être augmentées.

— **Par 350 voix contre 200,** la Fédération socialiste du Morbihan s'est prononcée pour la participation au pouvoir.

— **La station radiotélégraphique de Marseille** a intercepté un message transmis par Oran, signalant qu'un hydravion postal a amerri vendredi matin, à 8 h. 40, à la suite d'une panne, à 100 kilom. au N.-E. d'Oran.

Dernières Nouvelles Régionales

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE A GUESNAIN

Un cambriolage a été commis dans la nuit de jeudi, à Guesnain, commune située à six kilomètres de Douai. Vol avec effraction dans une maison habitée, grilles arrachées, coffre-fort éventré, rien n'y manque.

Les faits se sont passés chez MM. Leleu frères, brasseurs à Guesnain. En entrant vendredi matin au bureau, un employé de la maison, M. Palier, vit que le coffre-fort scellé dans l'intérieur du mur avait été éventré. Le trou pratiqué dans le coffre l'a été avec un burin. Les malfaiteurs n'ont pu récolter qu'une somme d'environ 600 francs.

On croit que le cambriolage a été commis vers minuit, par des individus connaissant les lieux. La police mobile s'est rendue sur les lieux dans la journée de vendredi.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Du vendredi 8 janvier 1926

COTONS

LIVERPOOL, 8 janvier.

Ventes, 8.000; importations, 44.192; Américain, hausse 5; Brésilien, inchangé; Egyptien, baisse 25 à 50.

NEW-ORLEANS, 8 janvier.

Marché clos.

NEW-YORK, 8 janvier.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 20.75; — A terme: Sur janvier, 20.36-27; février, 20.12; mars, 20.01-02; avril, 19.66; mai, 19.36; juin, 19.24; juillet, 18.92-93; août, 18.62; septembre, 18.26; octobre, 18.15; novembre, 19.05; décembre, 17.95-98.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 6.000; aux ports du Golfe, 15.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 12.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 7.000; pour le Japon, nulles.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 411.00; — A terme: Sur janvier, 235.00; mars, 241.00; mai, 253.00; juillet, 263.00; septembre, 272.00; décembre, 280.00.

Marché des changes à l'Etranger

du vendredi 8 janvier 1926

Londres: Sur Paris, 125.93; sur Bruxelles, 106.95; Esc. hors banque, 4 7/8 à 4 15/16; Prêt à court terme, 3 3/4.

New-York: Sur Paris, 384 3/4; sur Londres, 480 1/8; Câbl. Transf., 485 1/8; sur Bruxelles, 453 1/2.